

REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE SLALOM 2019 - PRÉCISION -

4.4.3.2.4 Départage

En cas de total identique, les sportifs seront départagés sur le classement de leur meilleure course.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	5	3	4	7 (0+3+4)	1 ^{er}
Embarcation n°2	3	2	4	2	7 (3+2+2)	2 ^{ème}

Si l'égalité persiste, ils seront départagés sur le classement de leur deuxième meilleure course.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	6	5	3	8 (0+5+3)	1 ^{er}
Embarcation n°2	4	4	4	0	8 (4+4+0)	2 ^{ème}

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés sur la somme des millages des 3 meilleures courses.

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	0	6	5	3	8 (0+5+3)	
Embarcation n°2	3	5	8	0	8 (3+5+0)	

Exemple	Course n°1	Course n°2	Course n°3	Course n°4	Total	Classement
Embarcation n°1	1000	6	1025	1010	3035	1 ^{er}
Embarcation n°2	1030	1050	8	1000	3080	2 ^{ème}

En précision du point 4.4.3.2.4 :

Pour chaque athlète français, le millage se calcule sur sa dernière phase de compétition : manche de qualification ou manche de finale.

Pour la manche de qualification le millage est calculé sur le meilleur temps français de la qualification.

Pour les finales A et B le millage est calculé sur le meilleur temps français des finales A et B confondues.

Si le meilleur temps des finales est réalisé en finale B, ce temps est pris comme référence pour le calcul.